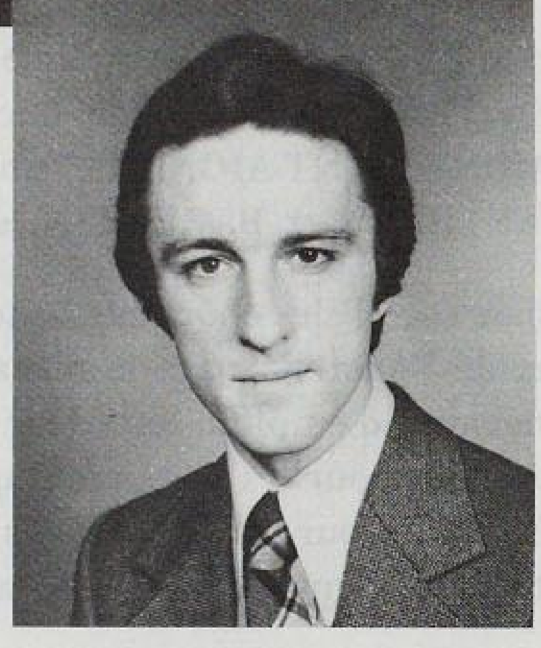
U.D.R. MAJORITE

ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973 - 4e circonscription



Olivier DE SARNEZ
DEPUTE SORTANT
INGENIEUR DU GENIE MARITIME
CROIX DE GUERRE 39-45
MEDAILLE DE LA RESISTANCE
46 ANS - MARIÉ - 4 ENFANTS



Patrick LECOINTE
Agent Commercial
Président départemental de l'U.J.P.
(Union des Jeunes pour le Progres)
25 ans

- **Pour continuer le redressement national commencé par le Général de Gaulle.**
- **Pour assurer la Paix dans le respect de l'indépendance de chaque nation.**
- **Pour achever la construction d'une Europe européenne.**
- **Pour une grande Normandie dans une France unie et indivisible.**
- **Pour l'égalité des chances et le progrès social de tous les citoyens.**
- **Pour la cogestion qui permettra à chacun de participer aux responsabilités.**
- **Pour maintenir le plein emploi et l'amélioration du niveau de vie.**
- **Pour soutenir la majorité du Président Pompidou.**
- **Contre le retour aux luttes stériles de la 4e république.**

OLIVIER DE SARNEZ

VOTRE DÉPUTÉ

VU, LE CANDIDAT.

ALLAIS - Sotteville - Rouen

République Française 4ème Circonscription de la Seine-Maritime

ELECTIONS LEGISLATIVES du 4 MARS 1973

Electrices, Electeurs,

Tous les Français sont mécontents.

Mais tous voient les progrès extraordinaires réalisés depuis 15 ans par notre pays grâce à une bonne constitution et à deux Présidents de haute valeur : le Général de GAULLE d'abord, puis Georges POMPIDOU.

Pour juger la France il suffit de voir le pas de géant fait en 5 ans dans notre circonscription. Ainsi 8 C.E.S. ou C.E.T. sont sortis de terre à MAROMME, PAVILLY, LE HOULME, BARENTIN (1 C.E.S. et 1 C.E.T.), LE TRAIT et MONTVILLE. Il n'en reste plus que 3 à construire qui le seront dans les deux ans (2 à DEVILLE et 1 à CLERES).

Il y a cinq ans il n'existait qu'une piscine dans la quatrième circonscription, au TRAIT. Depuis 1968 une piscine a été construite à PAVILLY, une à MONT-SAINT-AIGNAN et une autre à DEVILLE. Bientôt deux autres, à CANTELEU et BARENTIN, seront terminées.

Sur le plan social le chômage a totalement disparu dans la vallée du Cailly et de l'Austreberthe, le niveau de vie progresse vite, les travailleurs changeant d'emploi ont leur revenu garanti grâce à l'ASSEDIC, le minimum pour les personnes âgées est passé de 640 Francs en 1958 à 4 500 Francs aujourd'hui. Après les quatre semaines de congés, l'âge de la retraite a été ramené de 65 à 63 ans.

Toutes ces actions doivent être continuées

Seule l'U.D.R. qui représente toutes les catégories de Français et non pas tel ou tel groupe socio-économique peut poursuivre l'action de redressement national et de libération sociale.

Faîtes confiance à ceux qui vous ont donné une FRANCE moderne

Votez pour le progrès, votez UDR-MAJORITE

Votez OLIVIER DE SARNEZ